

BLOC	CONTEXTE	PRE REQUIS	DEROULEMENT DE L'EPREUVE
<b>BLOC 1 Projet</b>	Le projet est réalisé dans le champ « multi activités physiques et sportives pour tous » en lien avec la structure d'alternance pédagogique. L'épreuve se déroule en présentiel.	Trois semaines avant l'épreuve, le candidat transmet à l'organisme de formation un document écrit personnel de vingt-cinq pages maximum, annexes comprises. Une semaine avant l'épreuve, l'organisme de formation transmet le document à deux experts-évaluateurs sous format numérique ou sous format papier : au choix de l'expert-évaluateur.	Une présentation orale par le candidat d'une durée de 20' au maximum Un échange avec les évaluateurs d'une durée de 30' au maximum.
<b>BLOC 2 Communication</b>	Le candidat a conçu et présente deux supports de communication valorisant deux activités ou projets (communication-information ou bilan) qu'il a réalisés en structure d'alternance auprès de deux publics différents.	Trois semaines avant l'épreuve, le candidat transmet à l'organisme de formation un ou plusieurs supports de son choix présentant les deux actions de valorisation d'activité ou de projet.	L'épreuve dure 25' maximum, elle se déroule en présentiel. L'entretien se déroule en deux temps : - Une présentation orale illustrée par le candidat d'une durée de dix minutes au maximum ; - Un échange avec les évaluateurs d'une durée de quinze minutes au maximum.
<b>BLOC 3 Pédagogie MAPS Epreuve n°1 Pédagogie pratique</b>	Chaque cycle, réalisé en lien avec le projet de la structure d'alternance, concerne un public différent et se compose d'au moins six séances. Un cycle, au moins, concernera le public adulte, et un au moins, concernera le public enfant. Au moins un des trois cycles, est conçu avec au minimum deux APS différentes de la famille.	1. Au moins trois semaines avant l'épreuve, le candidat, transmet à l'organisme de formation sur le support de son choix, trois cycles de découverte, initiation, apprentissage, réalisés dans les trois familles d'APS. Chaque cycle, réalisé en lien avec le projet de la structure d'alternance, concerne un public différent et se compose d'au moins six séances. Un cycle, au moins, concernera le public adulte, et un au moins, concernera le public enfant. Au moins un des trois cycles, est conçu avec au minimum deux APS différentes de la famille. 2 – Au moins deux semaines avant l'épreuve, le(s) tuteur(s) ou le(s) responsable(s) de la structure d'alternance transmet à l'organisme de formation une attestation relative à la réalisation en structure d'alternance pédagogique, par le candidat, de trois séances consécutives minimum relatives aux deux familles d'APS qui ne font pas l'objet de la conduite de séance.	Le candidat choisit une séance déjà réalisée dans un de ses cycles, à partir de la 3 <sup>ème</sup> séance. Pendant 45' à 90', il encadre au moins six pratiquants dans la structure d'alternance pédagogique. La séance est suivie d'un entretien d'une heure maximum comprenant deux temps : 1er temps : 10' maximum de présentation orale du candidat pour un bilan de la séance, analyse, choix pédagogiques, techniques et sécuritaires 2ème temps : dans la limite des 60' d'entretien (comprenant les 10' maximum dévolues au candidat)
<b>BLOC 3 Pédagogie MAPS : Epreuve n°2 : Oral sur nouvelles APS</b>	En s'appuyant sur le support personnel de son choix, le candidat explique comment il a abordé deux nouvelles activités pour lui dans, au moins, deux familles d'APS.	Trois semaines avant l'épreuve, le candidat informe l'organisme de formation du choix des activités et du public, supports de l'épreuve.	Entretien de 30' maximum avec les évaluateurs, dont 10' maximum de présentation orale du candidat. le candidat explique comment il a abordé deux nouvelles activités pour lui dans, au moins, deux familles d'APS. Pour chacune d'elle il présente au moins deux séances encadrées. Le public peut être identique.